

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable : Toutes voies navigables

Titre : Réouverture partielle de la navigation secteurs 29 et 56

Avis n° : 2025 BNB-B 006

du : 11/03/2025

Secteur (bief) : CNB de 18 à 118 et 192 à 237 + Aff + B01 à B28

Fait(s) à signaler : considérant l'avis à la batellerie 2025-BNB-B-004 en date du 3 janvier 2025 relatif à la fermeture à la navigation;

Considérant que les conditions de navigation en sécurité sont partiellement revenues sur les secteurs amont du Blavet et de l'Oust.

Les usagers sont informés que :

- la navigation est de nouveau autorisée sur les biefs restés en eau des sections suivantes :
Canal du Blavet : B1 à B12
Canal de Nantes à Brest: 29 à 119 et 192 à 237
- la navigation reste interdite sur les sections suivantes :
Canal du Blavet : B13 à B28
Canal de Nantes à Brest: 18 à 28
Aff

Les usagers sont également informés que le service aux écluses est fermé sur les canaux du Blavet et de Nantes à Brest (sauf écluse 237) jusqu'au 4 avril 2025 (sous réserve de conditions hydrauliques de navigation en sécurité)

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest



Direction des Canaux de Bretagne
canauxdebretagne@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
canaux.bretagne.bzh/